

Aujourd'hui, grâce aux mesures drastiques qui ont été prises depuis le 20 mars 2020, la situation épidémiologique de la Nouvelle-Calédonie permet la reprise normale des activités scolaires dans un contexte sanitaire sécurisé. Désormais nous allons adapter nos habitudes de vie en intégrant des gestes d'hygiène et de précaution en adéquation avec la situation sanitaire. Afin d'éclairer les parents d'élèves, il est proposé des réponses aux questions qui peuvent les préoccuper.

La scolarité

Mon enfant doit-il aller à l'école ?

La scolarité obligatoire pour les élèves est attendue dès le lundi 4 mai, selon l'emploi du temps habituel.

Mon enfant devait faire son stage en entreprise, en voie professionnelle, peut-il y aller ?

Non, pour la voie professionnelle, aucun stage en entreprise (période de formation en milieu professionnel) ne sera programmé avant le 11 mai 2020.

Mon enfant n'a pas pu faire son travail à la maison, comment faire ?

Les enseignants veillent à accompagner chacun de manière personnalisée.

Est-ce que les voyages et sorties scolaires sont maintenus ?

Aucune sortie scolaire ne pourra être programmée jusqu'aux prochaines vacances scolaires. Les voyages à l'extérieur du territoire sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Les cours de sport auront-ils lieu ?

Oui, car une activité physique et sportive est importante. Les activités seront adaptées aux recommandations sanitaires.

La santé

Que dois-je faire si mon enfant est malade ? Puis-je l'envoyer en cours s'il tousse ? s'il a de la fièvre ?

Il est demandé de le garder à la maison et de consulter son médecin traitant.

Est-ce que le test coronavirus peut être organisé dans l'établissement pour mon enfant ?

Non, aucun test ne sera réalisé dans les établissements scolaires. Les tests coronavirus sont effectués par des personnels de santé dans des lieux spécialisés (Médipôle, CMS).

Je voudrais que mon enfant porte un masque. Est-ce que le collège acceptera ?

Le port du masque est autorisé, pour rassurer si besoin. En revanche, le masque n'est pas fourni par l'établissement scolaire.

Mon enfant est asthmatique et ne supporte pas de porter un masque. Je suis inquiète de le voir retourner en classe sans rien. Est-ce que le collège garantit sa sécurité ?

Selon les informations sanitaires, le coronavirus Covid-19 a une très forte probabilité de ne pas circuler en Nouvelle-Calédonie. Les mesures pour les personnes fragiles sont le respect des gestes barrière (lavages fréquents des mains, évitement des contacts physiques).

J'ai peur, je voudrais garder mon enfant à la maison et poursuivre la continuité pédagogique.

La scolarité est obligatoire, la famille et l'élève seront accompagnés pour une reprise en confiance. Pour toute absence, l'établissement prendra contact avec la famille afin de prévenir le décrochage.

La rentrée scolaire me fait peur pour mon enfant. Il a été éprouvé durant le confinement. Est-ce qu'un psychologue pourra le voir une fois retourné en classe au collège ?

L'équipe éducative prend en compte la dimension psychologique. Des personnels spécialisés peuvent être mobilisés si besoin.

Est-ce que les recommandations sanitaires sont mises en œuvre dans les établissements scolaires ?

Dans la situation sanitaire actuelle, les gestes « barrière » sont appliqués pour les inscrire dans la durée, afin qu'ils deviennent des gestes habituels d'hygiène et de précaution : lavage régulier des mains, limitation des contacts entre individus (pas de poignée de mains, d'embrassades, d'accolades). Les activités scolaires avec contact sont encadrées (exemple : sport, théâtre...). Conformément à sa mission, l'école joue un rôle éducatif pour l'apprentissage de ces gestes par les élèves, ce qui leur sera très utile dans leur vie en dehors de l'école pour les protéger contre tous les virus.